heri.com

Bulletin municipal de la ville d'Hérimoncourt

N° 21 - Juin 2011

2011 : année de sécheresse ?

Chaque année, le soleil est attendu avec beaucoup d'impatience et les pluies qui viennent ruiner une journée barbecue sont redoutées par beaucoup.

Nous sommes particulièrement gâtés depuis le mois d'avril et les économies de chauffage potentielles nous ravissent (même si les augmentations régulières et insupportables des tarifs vont ternir cette bonne nouvelle).

Il y a hélas un revers de médaille. En effet, afin d'anticiper une période estivale où les besoins en eau vont s'accentuer, un arrêté préfectoral de niveau 2 est tombé : en effet, un déficit de précipitations dépassant les 30% était enregistré dès la fin avril, avec toutes les conséquences assez graves que cela implique sur les rivières : les débits mesurés sont ceux observés habituellement en début d'été.

Les activités suivantes sont donc strictement interdites :

- **l'utilisation de l'eau hors des stations professionnelles pour le lavage des véhicules équipées d'économiseurs d'eau,** sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires ou alimentaires) ou technique (bétonnière …) et pour les organismes liés à la sécurité ;

- **le remplissage des piscines privées existantes y compris les piscines démontables (ou gonflables)**

- **l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des espaces sportifs et des stades de jour et de nuit**

- **l'utilisation de l'eau à des fins d'irrigation agricole entre 8 heures et 20 heures,** sauf autorisation expresse pour des cultures spécifiques.

- **le lavage des voiries, parking et surfaces imperméabilisées** sauf impératif sanitaire et à l'exclusion des balayeuses automatiques

- **l'utilisation de l'eau à des fins industriellles doit être limitée au strict nécessaire.**

LE NON RESPECT DE CES INTERDICTIONS PEUT ÊTRE PUNI D'UNE CONTRAVENTION QUI PEUT ATTEINDRE 1 500€ PAR INFRACTION.

La cellule de veille sécheresse du département du Doubs reste mobilisée pour assurer un suivi très attentif de la situation, et, en fonction de son évolution, proposera si nécessaire la levée, le maintien ou l'extension des mesures prises.

L'arrêté préfectoral est affiché en mairie. Il est également consultable auprès de la préfecture et de la mission inter-service de l'eau (MISE, direction départementale des territoires), et sur le portail des services de l'Etat : www.doubs.gouv.fr

Marie-Thérèse recherche...

Le livre sur Hérimoncourt écrit par André Ferrer, pour consultation ou achat.
Qui possède ce livre ?
Contact A. Ghirardi 03 84 26 62 00

Edito du Maire

On installe une restauration scolaire pour les enfants ou on construit des trottoirs?
Le choix peut paraître un peu ridicule. C'est pourtant facile : il faut faire les deux!
En effet pour l'attractivité de la commune, il faut pouvoir répondre aux besoins de ses habitants et de ses futurs habitants, offrir ce que l'on appelle des «services» : restauration collective, pour les jeunes et les anciens, accueil périscolaire pour permettre aux parents de travailler, bibliothèque etc. Ce sont devenus des outils indispensables dans notre vie moderne. D'accord donc pour la restauration scolaire.

Oui mais il faut rendre les circulations plus sûres, permettre à tout le monde de se rendre partout à pied et à vélo, pas seulement avec une voiture. Et à la vitesse où le prix de l'essence augmente et augmentera encore, on a intérêt à faciliter sur la commune les modes de transports doux ... et gratuits. Alors il faut faire des pistes cyclables et des trottoirs.

Oui mais on n'a pas l'argent pour tout faire... Certes c'est un problème ... et la commune n'est pas la seule à le rencontrer!

Que faire?
Simplement suivre un peu le bon sens : une fois éliminé ce qui n'est pas du tout prioritaire, il reste non pas à refuser d'investir en attendant la catastrophe mais à accepter de tout faire .... avec le temps.

C'est cela travailler à la construction infinie d'une ville. Cela exige des choix assumés, de l'ambition et de la patience.
Je sais bien que ce n'est pas une garantie absolue d'efficacité ... mais j'aimerais bien, de temps en temps, retrouver ces valeurs dans notre politique nationale...

Alain Aubert

UN EMPLOI TOUT DE SUITE

Vous êtes sans emploi, vous recherchez un complément de salaire tout en restant à la maison ?

Prenez rapidement contact avec le Relais d'Assistantes Maternelles qui vous renseignera sur les démarches administratives, les contrats de travail, les statuts...

De nombreux parents recherchent un(e) gardien(ne) agré(e) soit immédiatement soit pour la rentrée de septembre prochain. Etre Assistant(e) Maternel(le) Agré(e) est un vrai métier. Il peut devenir le vôtre rapidement.

Relais d'Assistantes Maternelles
Maison de l'Enfance 24 rue du Stade
25310 HERIMONCOURT
Tél. : 03 81 36 76 25
francas.ramherimoncourt@orange.fr

Thierry HARNISCH
● Menuiseries Bois - PVC
● Ebénisterie ● Agencements ● Escaliers
sarl Avenir et Tradition
4 bis, rue de la Côte
25310 HÉRIMONCOURT
Tél. 03 81 30 89 64
Port. 06 80 71 89 05

Directeur de la publication : Alain AUBERT - Rédactrice : Christine COREN
Dépôt légal juin 2011 estimprim

Monstrueux

Les habitudes ont la peau dure, on le sait. Après des années de ramassage systématique des monstres à des jours précis connus de tous, il faut s'habituer aux nouvelles dispositions prises par Pays de Montbéliard Agglomération en matière de ramassage des encombrants et ce n'est pas facile.

Un calendrier (distribué dans tous les foyers) pas forcément très « parlant », plus, parfois, un peu de mauvaise volonté, et ce sont des tas d'encombrants laissés sur le bord des routes qui abîment le paysage pendant plusieurs jours.

Si le lendemain du supposé passage du camion de ramassage des encombrants, ce que vous avez déposé est encore là, aucun doute : vous avez fait erreur sur la date et aucune hésitation : **vous devez les retirer de la voie publique, sous peine de verbalisation.**

Le 21 mai dernier, après plusieurs jours d'un spectacle désolant de dépôts sauvages, les services municipaux ont dû faire un ramassage exceptionnel, soit 2 camions pour 1 640 kg récoltés.

Le coût de cette opération a été de 763,13€ pour la collectivité :
- 1 employé avec poids lourd
7 heures 30 x 38,75€ 290,63 €
- 1 employé avec véhicule léger
5 heures x 26,60€ 133,00 €
- 1 employé seul
17 heures 30 x 19,40€ 339,50 €

Rappel : cette dépense grève le budget communal et prive la collectivité d'une autre dépense sans doute plus utile.

RAPPEL DE L'ORGANISATION DES COLLECTES DANS LA COMMUNE

NATURE DU RAMASSAGE	PERIODICITE	PROCHAINES DATES
ORDURES MENAGERES A partir de 5h du matin Retirer la poubelle en fin de collecte	Tous les lundis et jeudis	
DECHETS VERTS – 1 m³ par foyer Tailles, branchages et produits d'élagage conditionnés en fagots d'un mètre maxi. Pas de gazon, ni de conditionnement en sac plastique	Tous les 2 mois 4ème mardi du mois	26 juillet 27 septembre 22 novembre
ENCOMBRANTS	Tous les 2 mois 2ème jeudi du mois	Mardi 11 juillet(remplacement du jeudi 14/7 férié) 8 septembre – 10 novembre
DECHETTERIE MOBILE* Pour tous les déchets hors gravats et ordures ménagères	Tous les 2 mois 3ème jeudi du mois	16 juin – 18 août 20 octobre 15 décembre

* Bennes installées sur la Place Robinson

Travaux rue de Glay : avec le Conseil Général pour la sécurité

Le mur des virages de la rue de Glay était ancien, et les intempéries ont accentué sa dégradation. Ce mur érigé le long d'une route départementale appartient, tout comme la chaussée, au Conseil Général ; dans le cadre de ses travaux d'investissement celui-ci a proposé de le refaire complètement.

La mairie, ayant le projet d'améliorer et de sécuriser le plus possible le passage des piétons et cyclistes dans ce secteur, a proposé au Conseil Général de réaliser ensemble des travaux financés à hauteur de nos compétences respectives, de façon à créer un trottoir et une bande cyclable.
Pour cela, la mairie a acquis du terrain en contrebas appartenant à M. Ferrer afin de placer le remblai nécessaire pour la création du trottoir (550 m² étaient nécessaires.

Dans le cadre de la loi sur l'eau, le projet a été soumis à la D.D.A.F (Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt).
La D.D.A.F a accepté le projet sous réserve qu'une baissière* de 150 m² soit créée en amont. Cette baissière a été creusée sur la rive gauche du Gland en contrebas de la rue de Thulay, en face des résidences de personnes âgées rue Milca Chouffet.
Après le « Pont Ferrer » le mur sera arasé et un trottoir en encorbellement sera installé prochainement.

* Baissière : endroit abaissé pour récupérer la surface confisquée par ailleurs.

La Crapiotte a pris un coup de jeune

Elle en avait bien besoin depuis le temps qu'elle existe. Ce raccourci bien connu des Hérimoncourtois a vu « crapahuter » un nombre impressionnant de marcheurs qui l'ont utilisée pour aller au cimetière, à l'église, à la mairie ou faire une balade au Grammont ou ailleurs.

On peut l'emprunter aujourd'hui pour aller à la gendarmerie, aux Vergers de Sésame, à la Maison de l'Enfance, dans le parc du château.

Son utilité et son état, devenu dangereux pour les promeneurs, justifiaient pleinement qu'on y consacre un peu d'argent. C'est fait et bien fait pour longtemps.

Pêle-mêle

Exposition Roger Comte
Décembre 2010

« Une famille d'artistes»
Avril 2011

«Canton'peint»
12 artistes du Canton d'Hérimoncourt
Mai 2011

Soirée Cabaret avec les Bois Sans Soif
Mai 2011

Carnaval Février 2011

Vœux aux associations
Janvier 2011

Repas du C.C.A.S.
Décembre 2010

Spectacle de marionnettes pour noël
Décembre 2010

Au programme…

Dimanche 12 juin	« Hérimoncourt fête la nature » entrée et animations gratuites	Salle polyvalente parc du château
Mercredi 13 juillet	Pique-nique républicain avec repas tiré du sac Spectacle de clown pour les enfants avant distribution de lampions et départ pour le défilé	Parc du château (salle polyvalente en cas de mauvais temps)
Samedi 22 octobre	Théâtre avec la troupe « les Oïwah » Entrée gratuite (au chapeau)	Salle des fêtes
Dimanche 23 octobre	Vide-Armoires	Salle polyvalente
Du 26 novembre au 4 décembre	Exposition de peintures Michel SCHWARTZ	Salles Gianni Toti
Du 10 au 18 décembre	Exposition des Amis du Musée Roger Comte	Salles Gianni Toti

HERIMONCOURT FETE LA NATURE

DIMANCHE 12 JUIN 2010 de 10h à 18h

Salle polyvalente - Parc du château

Produits alimentaires, artisanaux, énergies nouvelles, créations textiles, bien-être.
Une journée où la nature sous toutes ses formes s'invite à Hérimoncourt

Animations pour les enfants, balades dans le parc du château avec l'O.N.F.
Accrobranche
Buvette - sandwichs

VENEZ ESSAYER GRATUITEMENT UNE VOITURE OU UN VÉLO ELECTRIQUE

Valy Flor
Fleurs
Toutes compositions Florales
Funéraire
Ouvert de 9h à 12h & 14h à 19h
Dimanche de 9h à 12h
Fermé Lundi matin et Mercredi après midi
2 rue du 17 Novembre - 25310 HERIMONCOURT - Tél. 03 81 35 79 96

ECOLE EN DANGER

Appréciation de fin d'année :
EDUCATION NATIONALE
mauvaise élève, aucun progrès, met son avenir en péril

Parents, votre enfant est dans un cours double, triple (voire plus) suite à des fermetures de classes ? Il a quelques difficultés mais ne peut plus bénéficier du Réseau d'Aide (RASED) qui a été supprimé pour faire des économies ? Il est dans une classe à effectif surchargé pour économiser des postes de professeurs (jusqu'à 35 élèves entassés dans les lycées) ? Au lycée les cours de soutien individualisé regroupent un effectif quasi-identique à celui d'une classe complète ?

Pas de problème, le Ministère de l'Education Nationale a la solution pour offrir toutes les chances de réussite à votre enfant : le soutien scolaire pendant les vacances scolaires (destinées, à l'origine, au repos) !

Un plus d'après le ministre, un MOINS hélas pour le système scolaire français et pour les élèves qui ont besoin de la totalité de leurs vacances pour se reposer (6 heures de cours par jour au primaire, 8 heures en lycée).

Comment peut-on, sans aucune gêne, supprimer chaque année des moyens pour des raisons purement budgétaires et trouver les financements pour payer des professeurs (ou des non-professeurs) durant les vacances scolaires ?

Comment peut-on supprimer les RASED qui apportaient de l'aide aux enfants en difficulté et réduire les vacances pour faire du soutien ?

Les écoles maternelles risquent de refuser bientôt les enfants de moins de 3 ans, ce qui obligera les parents à inscrire leurs petits dans les crèches ou auprès d'une gardienne agréée. La différence ? Le prix tout simplement car, jusqu'à ce jour, l'école est encore gratuite.

La municipalité a pris la décision de répondre négativement à l'Inspection Académique qui demandait la mise à disposition d'une école communale pour le soutien scolaire durant les prochaines vacances.

Les écoles sont des propriétés communales mises à disposition de l'Education Nationale (gratuitement puisque la totalité des charges sont supportées par le budget communal) durant les périodes scolaires, et uniquement durant ces périodes. La mairie en dispose donc à son gré le reste du temps.

En réponse aux incessantes fermetures ou menaces de fermetures de classes et aux suppressions de moyens, la municipalité utilisera les maigres pouvoirs qui sont les siens en refusant les faux-semblants de l'Education Nationale.

Parents, c'est toute l'année que les conditions de réussite doivent être présentes pour vos enfants. Ne vous laissez pas endormir par des mesures démagogiques qui n'ont rien à voir avec le désir de réussite des élèves.

Le Ministère de l'Education Nationale nous trompe, il nous ment. Restons vigilants et refusons de monnayer l'avenir de nos enfants !

Garage Barret Choulet
Agent Renault
46, rue du Cdt Rolland
25310 Hérimoncourt
Tel : 03.81.30.80.49
Fax : 03.81.30.96.40
garage-barret-choulet@wanadoo.fr
Réparation mécanique, carrosserie, peinture

Le livre secret de la fée Chauve-Sourisette

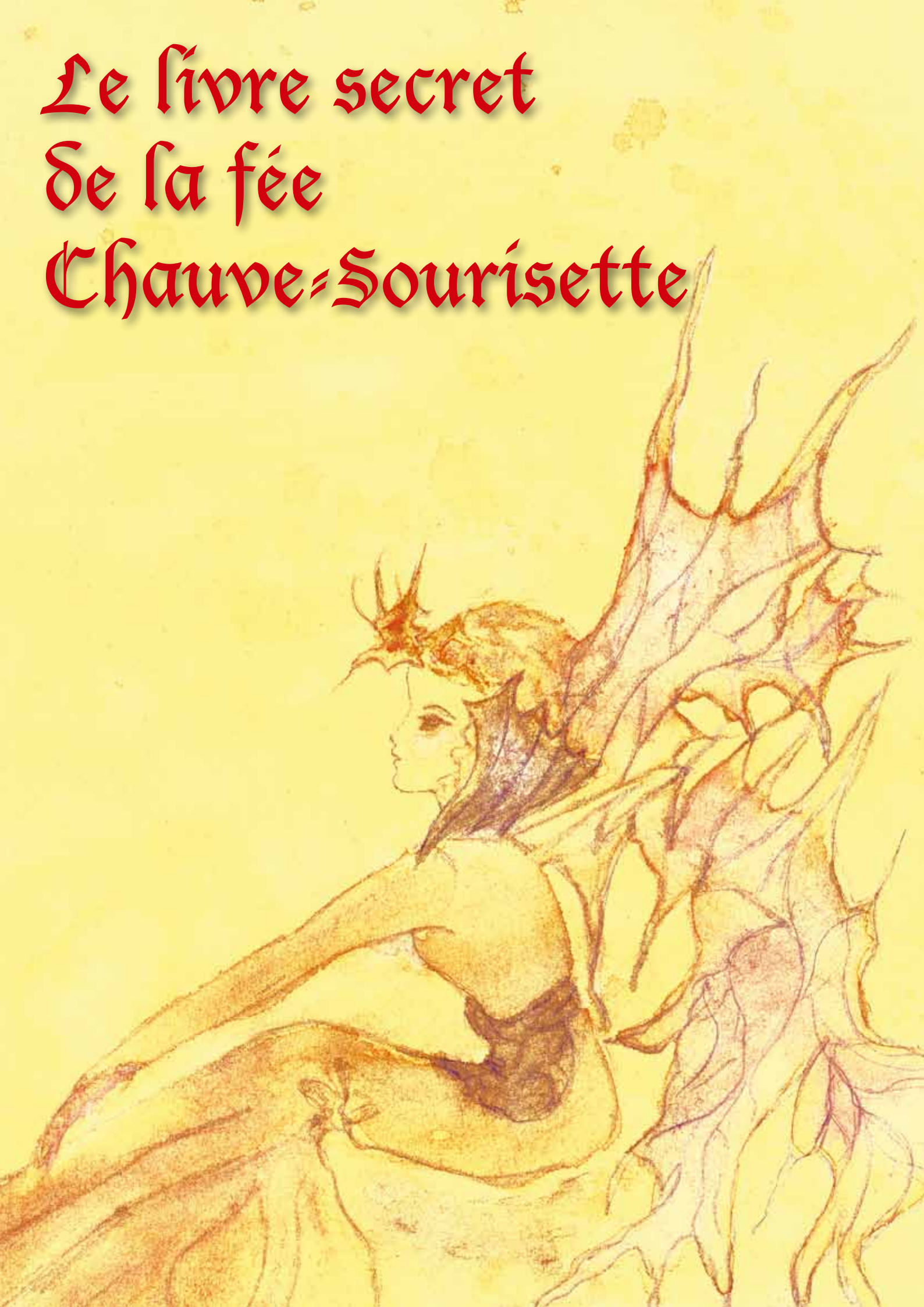

Les lutins et la forêt

Aujourd'hui, je décide de me rendre avec la petite fée Chauve-Sourisette dans le village des lutins. Je suis curieuse de savoir comment ils gèrent et utilisent le bois de nos forêts.

Lorsque nous débouchons dans la clairière où ils vivent, je suis surprise par l'activité qui règne dans le village.

Tous les lutins sont au travail : certains apportent en les traînant des troncs de jeunes arbres, d'autres les ébranchent, scient ou fendent des bûches, façonnent des planches.
« Tu vois, me souffle Chauve-Sourisette, les lutins savent utiliser les ressources naturelles de la forêt : le bois sert à la construction des maisons, à la fabrication des meubles, à se chauffer et à cuisiner ; les petits plats mijotés sur le feu sont absolument délicieux.

Les lutins savent valoriser la forêt, tout en la respectant. Ils l'entretiennent depuis des milliers d'années, la débarrassent des plantes parasites qui l'étouffent. Sais-tu que nos amis ne coupent que les arbres malades qui gênent la pousse des plus beaux que les humains veulent conserver.

Ils replantent toujours pour remplacer ceux qu'ils prélèvent. Ils ont une pépinière de semis de toutes les sortes d'arbres de nos forêts : les chênes, les hêtres, les frênes, les sapins, les bouleaux.

Ils sont très amis avec les forestiers d'ici à qui ils donnent de nombreux conseils. Les lutins savent depuis des siècles l'importance de laisser pourrir les branches mortes et les vieilles souches pour nourrir la terre des sous-bois et servir de repas et de refuges aux insectes, petits animaux, oiseaux et mêmes champignons.

D'ailleurs toute l'alimentation des Lutins vient de la forêt : les champignons, les fraises des bois, les framboises, les mûres, les noisettes, les noix, les graines de certains arbres, les herbes sauvages. C'est incroyable les plantes délicieuses qui poussent dans la forêt. Ils connaissent des recettes merveilleuses et je crois qu'ils veulent en offrir aux enfants d'Hérimoncourt. Tu leur donneras, n'est-ce pas ?
- Bien sûr, Chauve-Sourisette. Allons voir les lutins. »

Ceux-ci remplissent de bûches les granges en prévision de l'hiver. Tout le monde travaille, même les enfants qui font des fagots de petits bois et ramassent des pommes de pin pour allumer le feu.

Des grand-mères coupent des lanières d'écorce de bouleau ou de chêne pour en faire des tisanes contre la fièvre ou pour soigner le mal de gorge.

Les mamans fabriquent des balais avec des brindilles et je vois même un grand-père qui tresse un panier avec des branches de saule.

Tout ce qui vient de la forêt est utile à la vie du village, c'est extraordinaire ; je suis en admiration devant ce peuple minuscule qui sait si bien fabriquer tout ce dont il a besoin avec les arbres. Nous devrions prendre exemple sur eux, nous qui jetons tant de choses qui polluent la nature.

Lorsque le balai d'un lutin est cassé, il le répare avec une autre branche ou d'autres brindilles, et ce qui est détérioré va alimenter le feu ; il n'y a pas de gaspillage des ressources naturelles.

Mais nous ne voulons pas déranger plus longtemps ces charmants lutins et nous partons discrètement.

Travaillez bien et bon courage, petits lutins, à très bientôt.

Les arbres, parrains des lutins

Comme vous le savez, les lutins vivent en parfaite harmonie avec la nature, et surtout la forêt.

Les lutins ont une grande tendresse et beaucoup de respect pour les arbres qu'ils considèrent comme faisant partie de leur famille, tout comme nos arrière, arrière, arrière grands-parents, les Gaulois.

Ils ont d'ailleurs conservé cette très jolie coutume de prendre pour parrain un arbre à la naissance de chaque petit lutin.

Voulez-vous aussi découvrir qui est votre arbre parrain ? Alors, consultez vite le tableau qui suit, et en fonction de votre date de naissance, vous saurez immédiatement de quel arbre vous êtes filleul.

Et qui sait, peut-être est-ce déjà votre arbre préféré ?

Vous êtes nés	Votre arbre parrain est	Vous êtes nés	Votre arbre parrain est
du 25 janvier au 3 février du 25 mai au 3 juin du 24 septembre au 3 octobre	le bouleau	du 9 février au 18 février du 14 juin au 24 juin du 14 octobre au 23 octobre	l'olivier
du 1er mars au 10 mars du 5 juillet au 14 juillet du 12 novembre au 21 novembre	le châtaignier	du 4 février au 8 février du 4 juin au 13 juin du 4 octobre au 13 octobre	le peuplier
du 21 mars au 31 mars du 26 juillet au 4 août du 2 décembre au 11 décembre	le chêne	du 19 février au 29 février du 25 juin au 4 juillet du 24 octobre au 11 novembre	le pin
du 11 avril au 20 avril du 14 août au 23 août du 23 décembre au 1er janvier	l'érable	du 21 avril au 31 avril du 24 août au 2 septembre	le pommier
du 11 mars au 20 mars du 15 juillet au 25 juillet du 22 novembre au 1er décembre	le hêtre	du 2 janvier au 11 janvier du 1er mai au 14 mai du 3 septembre au 12 septembre	le sapin
du 1er avril au 10 avril du 5 août au 13 août du 12 décembre au 22 décembre	le noisetier	du 12 janvier au 14 janvier du 15 mai au 24 mai du 13 septembre au 23 septembre	le tilleul

Si vous désirez connaître les dons et les qualités que votre parrain-arbre vous a souhaités à votre naissance, venez absolument le 12 juin à Hérimoncourt « fête la nature », les amis des lutins vous diront tout ce que vous aimerez savoir sur le sujet.

Vous aurez même le grand plaisir de parler de votre parrain avec les gardes forestiers qui se feront la joie de vous montrer votre arbre s'il y en a un dans les parages.

Mais peut-être est-ce notre ami le petit pommier de la rue du Commandant Rolland ?

A très bientôt

Fée Chauve-Sourisette

Recettes magiques des lutins

Les lutins ont promis de vous donner des recettes délicieuses. Alors vite, mettez vos bonnets et tabliers de chef :

GLACE AUX FRUITS DES BOIS À FAIRE EN 2 MIN.

Il vous faut :
- 300 g de fruits des bois surgelés (fraises des bois, myrtilles, framboises, mûres, séparément ou ensemble)
- 150 g de fromage blanc bien froid
- 200 g de lait concentré demi-écrémé non sucré
- 4 cuillères à soupe de sucre

La préparation est très simple :
Versez tous ces ingrédients dans un mixer, mixer une minute, la glace est prête. Il ne reste qu'à la mettre au congélateur.
Cette recette est magique, mais les lutins vous recommanderont de mettre les fruits directement à la sortie du congélateur. Régalez-vous tous.

PÂTE AU CHOCOLAT À TARTINER

Il vous faut (pour un pot)
- 200 g de chocolat au lait
- 150 g de crème semi-épaisse
- 500 g de sucre en poudre
- 2 sachets de sucre vanillé
- 50 g de poudre de noisette
- 2 cuillères à soupe d'huile

Fondre (avec un adulte) le chocolat au bain-marie. Faire bouillir la crème avec le sucre, ajouter le chocolat fondu hors feu, ainsi que la poudre de noisette et l'huile ; bien mélanger au fouet. Remplir un pot, laisser refroidir et mettre au réfrigérateur.
Cette pâte ne se conserve que quelques jours, mais pourrez-vous y résister ?

Michèle et la nature

« Astuces de jardinier, secrets de grand-mère »

Mai, joli mois de mai, tu nous redonnes le goût de sourire, de bouger.
L'hiver était si triste, si long, si gris !
Mais qu'importe, la splendeur d'or et d'émeraude du printemps nous comble et nous permet, enfin, de semer, de planter, de jardiner.
Et c'est le moment de se souvenir des secrets de grand-mère.

Dans notre région, la terre de nos jardins se révèle souvent argileuse, compacte (les boutons d'or en sont le signe certain), et si elle reste plus longtemps humide en profondeur, il nous faut pourtant l'alléger.
Aussi, n'hésitez pas à la mélanger avec du sable de rivière, de l'enrichir avec une matière organique (litière des lapins ou paille du poulailler, si vous pouvez vous en procurer). Vous pouvez également l'amender avec des tiges de lin séché ou du fumier déshydraté, mais cela a un coût. N'oubliez pas cet automne de semer des engrais verts comme la moutarde que vous faucherez avant de l'enfouir quand vous retournerez votre terrain.

Une autre astuce consiste à enlever les rames après la récolte des haricots et de laisser les plants sur place, et de les enfouir ensuite.

Les fourmis sont de retour et s'installent surtout la où on ne désire pas leur présence. Pour vous en débarrasser, semez au jardin sur leur passage, de la menthe, du basilic, des œillets ou de la lavande, l'odeur les fera fuir. Si elles envahissent votre maison, aspergez vos sols d'essence de citron, ou mieux disposez un citron moisi, ce n'est pas très esthétique mais redoutablement efficace.

Afin d'éviter la piéride du chou (papillons diurnes se régalant des feuilles) vous déposerez sur la tête du chou des feuilles ou des gourmands des tomates que vous aurez plantées à proximité, car ces deux plantes sont bénéfiques l'une envers l'autre. Le papillon ne retrouvera plus l'odeur qui l'attire et, désorienté, ira pondre ailleurs.

Vous pouvez également donner un coup de fouet à… vos tomates en vous servant de leurs feuilles lorsque vous enlèverez celles qui sont en surplus. Laissez macérer 1 kg de leurs feuilles dans un arrosoir de 11 litres pendant 48 heures. Filtrez, puis vaporisez tous les 4 jours (le soir) sur et sous les feuilles. Le purin récupéré sera déposé en couche au pied des tomates comme fertilisant, à toute petite dose pour ne pas brûler le plant. Les tomates aiment la chaleur. Alors pourquoi ne pas les entourer de galets qui emmagasineront la chaleur solaire dans la journée et la restitueront le soir.
Et n'oubliez pas de semer entre les pieds de ces pommes d'amour (autre nom des tomates) du basilic, des soucis et des œillets d'inde qui se chargeront des pucerons et autres insectes nuisibles.

C'est le retour pour notre plus grand plaisir, des soirées barbecue. Alors n'hésitez pas à prélever un peu de charbon de bois, qui après avoir été broyé finement, vous aidera à assainir l'eau du bassin des poissons rouges ou celle du récupérateur d'eau de pluie.

Passez de très beaux moments au jardin, en attendant de savourer vos récoltes.

Notre grande et belle fôret

Un voile de lumière d'or impalpable recouvre le sentier d'herbe fraîche. Les plantes sauvages s'épanouissent sous la tiède caresse du soleil, tandis que les grands arbres revêtent leurs nouvelles parures : émeraudes précieuses, feuilles fragiles, branches graciles.

Le hêtre majestueux s'attendrit de la grâce du grêle bouleau et le protège de la violence des vents du nord. Les oiseaux pépient, ivres de bonheur et s'affairent inlassablement à nourrir les becs grands ouverts des dernières couvées.

La rondeur des jeunes sapins nous annonce de féeriques Noël futurs, mais pour l'heure, dans le secret bien gardé de leur jupe verte, les tendres noisettes peaufinent leur amande d'ivoire.

Les bruits de la ville s'estompent, laissant place au ravissement des concerts ailés ; le pont aérien des abeilles (bienvenue à vous petites abeilles si rares) bruisse de mille et un voyages prometteurs de ce miel tant chanté par les poètes.

Un petit vent farceur folâtre dans la canopée et tel un parfumeur de luxe, nous distille des essences rares et les fragrances fleuries de la flore sylvestre.

Nous sommes dans une cathédrale millénaire si majestueuse et grandiose que nous ne pouvons en percevoir les limites. La tendresse de Dame Nature et l'amour des forestiers nous offrent l'abri parfumé des hautes futaies

; l'éblouissement des tapisseries précieuses tissées dans la vie feutrée des hôtes du sous-bois, de senteurs délectables, des mystères invisibles qui ont nourri tant de légendes.

Sommes-nous dans cette forêt mythique secrètement gardée par la Fée Viviane qui y retient prisonnier Merlin ? Ou parcourons-nous, aux côtés de William Shakespeare et du malicieux Lutin Puck, les sentiers des songes des nuits d'été. Mais peut-être que les lambeaux des forêts qui s'aventurent jusqu à notre porte ne sont que les réminiscences de la seule grande forêt qui nous comble de ses dons et de ses bienfaits depuis l'aube du monde.

Cette souveraine universelle est en grand danger de disparaître ou de se dégénérer si une gestion raisonnée et intelligente ne valorise pas ses ressources.

En déclarant 2011 année internationale des forêts, l'ONU souhaite faire prendre conscience des fragilités mais aussi de l'importance des forêts pour l'humanité : 1,6 milliard d'hommes en vivent, et c'est l'habitat de 300 millions de personnes dans le monde.

Poumons verts de la planète, les forêts recyclent les émissions de CO2, filtrent les eaux de pluie et abritent les 2/3 de la biodiversité mondiale. Ce patrimoine naturel est en grand danger. Le cycle de vie des arbres est très long et demande une gestion sur 20 à 30 ans minimum, peu compatible avec les pratiques actuelles où la surexploitation et la déforestation menacent les forêts.

Mais où en sommes-nous en France ?

Une bonne nouvelle, depuis 1850, la forêt française a doublé de surface. Elle est la 3e forêt de l'Union Européenne, derrière la Suède et la Finlande. La forêt couvre 28% du territoire métropolitain (soit 17,5 millions d'hectares) et compte 137 essences de bois différents dont 12 essences majoritaires : hêtres, chênes (41% de l'espace forestier) châtaigniers, charmes et frênes pour les feuillus, pins, sapins, épicéas, mélèzes et douglas pour les résineux. Nos forêts franc-comtoises comptent également une telle diversité, les résineux étant fortement représentés.

Abondante et variée, la forêt française est trop peu exploitée. Chaque année la France importe du bois en grande quantité.

La forêt produit plus de 100 millions de m³ de bois chaque année dont 60 millions seulement sont récoltés. Pourtant, couper et récolter du bois ce n'est pas détruire la forêt, c'est l'entretenir durablement. Le forestier intervient dans la forêt pour desserrer les arbres qui se concurrencent, favoriser les plus beaux, récolter les arbres mûrs, supprimer les arbres malades, mettre en lumière les semis ou les jeunes arbres et préserver la biodiversité avec un sous-bois riche.

Les forêts françaises abritent une très grande diversité d'espèces animales et végétales. Il est donc primordial de gérer durablement et de manière responsable cette immense richesse et de développer son potentiel énergétique.

Actuellement, le bois fournit 20% de l'énergie thermique. Savez-vous qu'un stère de bois (1m³) vaut un baril de pétrole (190 litres) ?

Cependant, la consommation de bois par habitant est de 0,18 m³ en France contre 0,44 aux Etats-Unis, 0,66 au Canada et 1m³ en Finlande. Cela doit progresser, les ressources de nos forêts le permettent et c'est le meilleur moyen de restreindre les énergies onéreuses polluantes et dangereuses.

Modèles économiques, choix énergétique, plus de 1500 chaufferies industrielles et collectives fonctionnent au bois. La France s'est fixée l'objectif de produire 23% d'énergies renouvelables, dont le bois pour une large part, notamment en ce qui concerne le chauffage.

Soyons-en fiers : à Hérimoncourt, il existe un projet bientôt réalisé de chaufferie collective au bois. Celle-ci permettra de chauffer le nouvel habitat collectif « A la ville », les constructions communales et pour ceux qui le désirent, les particuliers. Ainsi, nous pourrons nous aussi contribuer durablement au bien être de la planète pour la réduction des émissions en CO2 (1m³ de bois, c'est une tonne de CO2 en moins dans l'atmosphère).

Notre grande et belle forêt, bien gérée, nous offre cet inestimable cadeau de préserver notre environnement, notre santé, notre économie et de réjouir nos yeux et notre cœur en nous accueillant dans ses profondeurs mystérieuses et enchantées. Prenons-en grand soin.

* Renseignements pris dans ALIM'AGRI, magazine du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire de mars, avril, mai 2011.

Festival des Pains
Au vieux four
Boulangerie - Patisserie
5, rue du Cdt Rolland
25310 HERIMONTCOURT
03 81 35 71 02

La face cachée de l'église

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir l'église d'Hérimoncourt et tous les Hérimoncourtois y sont entrés au moins une fois, pour un enterrement ou un mariage.

Comme la grande majorité des bâtiments, celui-ci a 4 faces: la plus connue est celle qui se dresse en haut de la côte avec ses escaliers de chaque côté de la fontaine. La seconde est celle sur la gauche par laquelle les défunts entrent et sortent pour la dernière fois lors de leur enterrement religieux.

Il en reste donc deux, mais pour les voir il faut aller derrière l'église. Et là on découvre un endroit, ou plutôt un envers, ignoré de la plupart des Hérimoncourtois et de ceux qui passent à côté tous les jours.

Une magnifique façade est à découvrir près du jardin qui s'étend devant la cure ; celle-ci dévoile également une entrée intérieure particulièrement jolie, complètement différente de l'entrée austère et pierreuse que l'on voit côté rue Quélet.

Ce très beau bâtiment communal (depuis 1905, date de la loi de séparation des églises et de l'Etat) mérite d'être connu dans sa totalité, et cela que l'on soit croyant ou non.

INFOS C.C.A.S.

SERVICE DE REPAS A DOMICILE
Maladie, sortie d'hôpital, vous ne pouvez pas préparer vous-même vos repas ?
Vous pouvez bénéficier du portage de vos repas à domicile tous les jours y compris le dimanche et les jours fériés.
Les repas confectionnés par TRAITEUR SERVICE ERNWEIN de Seloncourt sont composés d'une entrée, d'un plat principal et de fromage ou dessert.
Leur prix est calculé en fonction de vos ressources.
Pour en profiter, un simple appel au CCAS au 03.81.30.83.77

Même pas compliqué !

Certains cambrioleurs n'ont pas beaucoup d'efforts à faire pour arriver à leurs fins : il leur suffit tout simplement d'ouvrir les portes des maisons ou des véhicules que leurs propriétaires ont négligemment laissés ouverts.
Cela semble idiot et pourtant c'est une constatation faite régulièrement par les gendarmes en charge des enquêtes.
Faire un tour de clé est la précaution de base minimale pour éviter de mauvaises surprises. Soyez vigilants !

Formation gestes premiers secours

L'Association Départementale de Protection Civile organise une formation de 12 heures intitulée « formation de prévention et secours civique niveau 1 » Celle-ci a eu lieu au C.C.A.S. les 11 e t 18 février 2011 pour 11 stagiaires (personnel communal, membres du C.C.A.S.)
Le coût de 60€ par stagiaire a été intégralement pris en charge par le C.C.A.S.
La précédente formation avait eu lieu en 2009.

Logement social mode d'emploi

Plus d'une famille sur deux peut y avoir accès. Ainsi si vous vivez en célibataire et avez des revenus de 25 000€€par an (soit un peu plus de 2 000€ par mois), si vous vivez en couple avec 2 enfants et disposez de moins de 48 453€€par an
(soit 4 000€ par mois), vous avez accès au logement social.

• ENREGISTREMENT D'UNE DEMANDE
Recherche d'un logement social dans un département
Etape 1 : pour faire une demande, vous remplissez un seul formulaire disponible auprès des bailleurs sociaux, à la préfecture, à la mairie ou sur www.service-public.fr

Etape 2 : vous déposez le formulaire auprès d'un bailleur social, dans une mairie ou auprès d'un collecteur du 1 % logement accompagné d'une pièce d'identité ou, s'il y a lieu, d'une pièce attestant de la régularité de votre séjour sur le territoire national.

Une attestation d'enregistrement vous est remise sur place ou envoyée dans un délai maximum d'un mois à l'adresse indiquée sur le formulaire.
Cette attestation contient votre numéro d'enregistrement ainsi que la date de dépôt de la demande. C'est elle qui fait partir le délai au-delà duquel vous pourrez faire un recours amiable devant la commission de médiation du département afin de faire reconnaître votre droit au logement opposable (DALO). Le recours est possible si vous n'avez pas obtenu de proposition de logement et que vous remplissez les conditions. Le délai est différent selon les départements et peut être indiqué par la préfecture.

Recherche d'un logement dans plusieurs communes à la fois
Votre demande et votre numéro d'enregistrement sont valables dans tout le département (dans toute la région pour l'Ile-de-France).
Lorsque la demande de logement concerne plusieurs communes dans un même département ou dans la région Ile-de-France, une seule demande est nécessaire.
Désormais, les bailleurs, les communes, les collecteurs du 1 % logement qui ont des logements réservés dans le parc social et le préfet connaissent toutes les demandes enregistrées dans le département ou dans la région en Ile-de-France.

• POUR QUE LA DEMANDE SOIT TRAITEE
Vous devez déposer auprès d'un bailleur social, d'une mairie ou d'un collecteur du 1 % logement une copie de la demande avec son numéro d'enregistrement et les pièces justifiant l'exactitude des informations déclarées dans le formulaire.
La liste des pièces justificatives à fournir est disponible avec le formulaire auprès des bailleurs sociaux et des mairies qui enregistrent les demandes, ainsi que sur www.service-public.fr.

• MODIFICATION DE LA DEMANDE
Changement d'adresse, de composition familiale, de situation professionnelle… : vous devez mettre à jour la demande de logement. Pour la modifier, vous devez vous rendre, avec votre numéro d'enregistrement, auprès de n'importe quel service qui enregistre les demandes.

• POUR RENOUVELER UNE DEMANDE
Tant que vous n'avez pas de logement, vous devez renouveler votre demande tous les ans, seule garantie que votre demande reste valable et conserve son ancienneté. Un mois avant la date anniversaire figurant sur l'attestation de dépôt initial, vous recevrez un courrier vous invitant à renouveler la demande grâce au formulaire qui comporte déjà vos nom, prénom et numéro d'enregistrement. Vous devrez retourner le formulaire complété auprès du service qui a enregistré la demande initiale ou d'un autre service enregistreur. Après enregistrement par le service, vous recevrez une attestation de renouvellement.

A défaut de faire cette démarche, votre demande sera annulée et vous devrez recommencer intégralement toutes les démarches précédentes.

Sont prioritaires pour l'attribution d'un logement social, notamment :
- les personnes handicapées
- les personnes mal logées, défavorisées ou rencontrant des difficultés particulières de logement
- les personnes hébergées ou logées temporairement
- les personnes mariées vivant maritalement ou pacsées, victimes de violences au sein du couple
- les personnes sans aucun logement ou menacées d'expulsion sans relogement
- les personnes logées dans un logement insalubre ou dangereux.

Les informations permettant de caractériser votre situation par rapport aux critères de priorité sont à préciser dans la rubrique motif de la demande du formulaire.

Attention ! L'enregistrement de la demande ne vaut pas attribution d'un logement. Le dossier sera présenté en commission d'attribution des logements d'un bailleur social par les services de ce bailleur, la mairie, un collecteur du 1 % logement ou un service de l'État. C'est cette commission qui décide d'attribuer les logements

Le formulaire de demande Cerfa n° 14069*01 est téléchargeable sur www.service-public.fr à la rubrique : Logement > Location > Location d'un logement HLM > Demande de logement

Renseignements sur www.developpement-durable.gouv.fr

Launatho : de la France au Sénégal

Comme chaque année à cette époque et jusqu'en automne, Christiane Poirault est revenue dans le Pays de Montbéliard. Comme à chaque retour du Sénégal, elle déborde de souvenirs, d'actions, de rencontres, de contacts pris ou à prendre pour continuer à aider ceux qui là-bas n'ont rien et se contentent de peu.
Fournitures scolaires, matériel optique, lunettes, fauteuils roulants, béquilles, pansements, bandes, matériel médical : 918 kg de matériel embarqués lors des 2 derniers voyages de Christiane vers le Sénégal.
C'est grâce à la générosité de la compagnie aérienne Suisse Hello que tout ce matériel est acheminé gratuitement jusqu'à Dakar.

Tout est routine pour Christiane : le temps passé auprès des enfants trisomiques du Centre de Touboumi, le suivi de l'entretien des potagers chez les lépreux et la distribution de graines, la création de 2 potagers chez les sœurs en brousse, les soins et les pansements appliqués sur les plaies de malades…

« On continue, dit-elle et ça marche ! »
Ça marche pour les potagers qui grandissent et nourrissent ceux qui y travaillent, ça marche chez les enfants trisomiques dont l'évolution (langage, dessins, attitudes…) est incroyable (il y a encore une année, ces enfants mangeaient par terre et ne communiquaient pas)…

Christiane n'enfonce pas les portes ouvertes mais bien celles qui sont difficiles à franchir : où passe le lait offert par la mairie de Dakar aux enfants du centre Touboumi ? Christiane a traversé la rue entre la mairie et le centre et a fini par rencontrer le directeur de la mairie de Dakar, Omar N'Dao*, pour dénoncer ces détournements.

Après des discussions et plusieurs rencontres, un projet

en partenariat avec la mairie de Dakar va voir le jour : « les jardins de l'espoir ».
Le but : permettre aux enfants des écoles publiques des quartiers défavorisés de Dakar de manger autre chose que du riz et de la semoule, de découvrir le goût des fruits et légumes beaucoup trop chers pour qu'ils en trouvent dans leur assiette.
De plus, cela permettra également de diminuer le prix des repas servis aux enfants.
Pour arriver à cela, il faudra créer 20 jardins dans ces écoles, avec l'idée d'en installer, au final, 60.

Des ophtalmologistes et des opticiens qui collaborent avec l'association Launatho vont également pourvoir faire du dépistage de vue dans les 147 écoles de Dakar.
Pour finir, une convention avec la marie de Dakar va permettre à l'association d'aider les défavorisés des centres médico-sociaux gérés par la ville de Dakar.

Pour terminer ce tour d'horizon, Christiane tient à remercier une fois de plus l'association Les Bouchons d'Amour et son président Michel Jacquart, d'Hérimoncourt.
En effet, à l'hôpital Le Dantec de Dakar, où sont traités, entre autres malades, des personnes atteintes de cancer, les patients sont couchés sur des nattes à même le sol après leurs opérations ou traitements puisqu'il n'y a pas de chambres pour les recevoir. Depuis le mois de février, les malades sont transportés en fauteuil roulant jusqu'au taxi qui les ramène chez eux, et cela grâce à l'association Hérimoncourtoise qui a fait don de 3 fauteuils à Launatho.

Chaque geste compte, aussi petit soit-il. C'est ce que Christiane ne cesse de répéter.

*OMAR N'DAO, Directeur de l'Education et de la Culture de Dakar, professeur de lettres, écrivain, dramaturge

Puzzle : service de médiation familiale

Une constellation familiale stable pour toute la vie n'est pas garantie. Des évènements importants peuvent mettre en péril son équilibre. Les conséquences sont multiples, parfois douloureuses, et demandent à chacun de réorganiser sa vie.

- Un divorce, une séparation, un deuil.
- La situation qui vous oppose à l'autre peut prendre la forme d'un règlement de compte, alimenté par la souffrance ou un sentiment d'injustice. Les enfants doivent être protégés du conflit conjugal. Il en va de leur épanouissement et de leur équilibre.

Tout cela peut être parlé en médiation familiale. Le médiateur est un professionnel qualifié, impartial qui vous accompagne dans la gestion de votre conflit. Dans un espace neutre et confidentiel, il encourage et soutient chaque membre de la famille dans un échange constructif qui vise à redessiner les contours d'un avenir serein.

Quand y avoir recours ?
Avant la rupture pour faire le point sur la situation - Au cœur du conflit pour le gérer - Au moment de la séparation pour l'organiser - Après un divorce pour en modifier l'organisation.

UN LIEU POUR EXERCER SON DROIT DE VISITE
Puzzle à Montbéliard accueille toute personne concernée, venant soit de sa propre initiative, soit sur décision judiciaire ou administrative.
L'espace de rencontre parents-enfants est un espace neutre et sécurisant qui s'adresse à toute situation lorsque les rencontres parents-enfants sont interrompues, difficiles ou trop conflictuelles.

Viennent s'y rencontrer des enfants et leur père - des enfants et leur mère - des enfants et leurs grands-parents - ou toute autre personne bénéficiant d'un droit de visite.

Le recours à l'espace rencontre doit conserver un caractère exceptionnel et transitoire. Il contribue à faire évoluer les relations entre les personnes afin qu'elles soient un jour possibles sans intermédiaire.

Combien ça coûte ? L'entretien d'information est gratuit. Une participation financière est demandée en fonction d'un barème établi par la Caisse d'Allocation Familiale sur la base de vos revenus pour les entretiens de médiation.

Ce service est soutenu par les participations de la Caisse d'Allocations Familiales - Le Conseil Général - La Mutuelle Santé Agricole - Le Ministère de la Justice - Le Ministère de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale.

PUZZLE fait partie de l'Association de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et de l'Adulte du Pays de Montbéliard.

PUZZLE - 12, avenue Joffre
25200 Montbéliard
Tél. 03.81.98.17.61
médiationfamiliale@aseaapm.com

PEINTURE
Michel PARENT
• Papiers Peints • Placo Plâtre
• Vitrerie • Ravalement de Façades
• Revêtements sols et murs
28 Q, La Chapotte
25310 HÉRIMONCOURT
Tél./Fax 03 81 30 91 47

Quand l'agglo se déplace à Hérimoncourt

Le service Animation du Patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération a pour mission de mettre en œuvre la convention signée entre la Communauté d'Agglomération et le Ministère de la Culture et de la Communication. Il organise de nombreuses actions pour permettre la découverte du patrimoine du Pays de Montbéliard par ses habitants, jeunes et adultes, et par ses visiteurs.
C'est dans ce cadre que deux animations ont été organisées à Hérimoncorut depuis le début de l'année.

QUOI DE NEUF DANS MON PETIT PANIER ?

Le 27 avril, le matin et l'après-midi, plusieurs enfants venant de différentes communes de l'Agglo sont partis à la chasse aux œufs de Pâques dans le parc du château. Des œufs « surprise » évoquaient des personnages et lieux historiques.
Un atelier d'activités manuelles dans les murs de la mairie a clôturé ces deux demi-journées.

LES CITES OUVRIERES A TERRE-BLANCHE

Dimanche 6 mars, malgré un froid glacial, les participants ont parcouru les rues de Terre-Blanche en écoutant les données historiques d'Evelyne, guide conférencière. Les Hérimoncourtois présents ont pu amener des précisions grâce à leurs souvenirs, et chacun a appris des détails de l'histoire de ce quartier, quelquefois de son quartier, qu'il ne connaissait pas.
Un certain nombre de documents gracieusement mis à disposition par M. Viot, responsable du Centre des Archives Peugeot de l'usine P.C.A de Terre-Blanche ont judicieusement complété la visite sur le terrain.

De nombreux autres rendez-vous sont programmés durant cette année 2011. N'hésitez pas à venir chercher les dépliants « Laissez-vous conter les quatre saisons des 6-12 ans » et « Laissez-vous conter le Pays de Montbéliard » à l'accueil de la mairie.

Animationdupatrimoine@agglo-montbeliard
www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr
Office du Tourisme du Pays de Montbéliard
Tél. : 03 81 94 45 60
accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
www.paysdemontbeliard-tourisme.com

Pour que le commerce vive à Hérimoncourt

Au milieu du mois de février, on ne parlait que de ça à Hérimoncourt : des rumeurs selon lesquelles Ecomarché allait quitter Hérimoncourt pour s'installer à Seloncourt.
Non seulement cette nouvelle paniquait une bonne partie des Hérimoncourtois mais en plus la rumeur ajoutait un prétendu manque d'implication de la commune sur ce dossier.
Il vaut mieux rappeler les faits auxquels a souscrit M. Bernard, propriétaire d'Ecomarché, lors d'une entrevue en mairie en présence de la presse locale et dont le Pays a rendu compte le 10 avril.
En 2009, M. Bernard, nouveau gérant, contacte Alain Aubert, le maire, et explique que son activité est florissante et qu'il a besoin d'un terrain plus important pour la développer sur la commune (besoin d'un hectare environ, pour installer, outre le parking, une station d'essence). La commune ne possédant pas de terrain bien placé pour ce commerce assez grand, nous évoquons ensemble le terrain ex-FOE, à l'extrémité de l'ancienne usine, près du Stade Prudat, et qui appartient à la famille Peugeot. Le maire contacte l'entreprise Peugeot, propriétaire de ce terrain, pour de premiers échanges, précisant même que nous envisageons un projet commun : salle communale de convivialité et commerce (le parking pouvant être commun puisque les horaires d'ouverture du commerce et ceux des manifestations sont très différents). Ces contacts plutôt favorables nous permettent d'aller plus loin.
Des spécialistes du patrimoine des Mousquetaires viennent à Hérimoncourt et valident cette proposition. Le projet peut donc s'affiner.
Les négociations avec Peugeot reprennent, cette fois directement entre Les Mousquetaires et le propriétaire. Un négociateur est nommé officiellement et obtient un mandat du propriétaire pour achever la vente. Le prix est fixé.
Mais brusquement arrive de Paris un refus absolu de conclure la vente. Après les essais personnels de M. Bernard, le maire tente d'obtenir des explications voire une possibilité de relancer la négociation. Hélas le refus de Peugeot ne sera jamais expliqué, jusqu'à aujourd'hui.

Finalement, au milieu du mois de février, les premières rumeurs font état du déménagement d'Ecomarché à Seloncourt parfois aimablement relayées par des propos mettant en cause le manque de dynamisme de la commune, ce qui ne manque pas de fâcher la municipalité, qui a eu pourtant le sentiment de soutenir à fond le commerce.
Effectivement, M. Bernard confirme l'acquisition en cours par les Mousquetaires du terrain Wittmer à Seloncourt (qui appartient à la commune de Seloncourt), qui correspond à ses besoins.
Que faire aujourd'hui ?
Pour la municipalité, il est impossible de ne pas avoir un commerce de proximité en Centre Ville à Hérimoncourt pour assurer un approvisionnement en épicerie et primeurs.
Une solution doit donc être trouvée soit avec le gérant actuel (qui pourrait avoir une double localisation à Hérimoncourt et Seloncourt) .... soit avec un autre opérateur.
Des liens ont déjà été établis avec le service «économie» de l'agglo et une entrevue a eu lieu avec la direction régionale des Mousquetaires Les exigences de la commune et de l'agglomération ont été précisées pour obtenir une stratégie satisfaisante pour tous.

M. Bernard, conscient du problème causé par le départ du magasin et du tort fait à la commune par des rumeurs totalement infondées, a fait un communiqué de presse commun avec le maire. A cette occasion, il a confirmé « Nous cherchons avec la mairie une solution pour que demeure sur le site un magasin de proximité de 100m² ou plus. Nous travaillons dans un total esprit de coopération avec la mairie. »

Quant au maire, il rappelle que « si la logique économique a ses impératifs, la logique politique exige la présence d'un commerce d'alimentation en centre ville. La commune n'est pas compétente pour obliger un commerce à s'installer ou à rester. Mais nous souhaitons favoriser tout ce qui peut économiser les énergies, rendre service aux habitants et limiter les déplacements. Nous souhaitons rapprocher les services publics et privés de la population.»

* Le lien avec la commune de Seloncourt est actuellement satisfaisant ; nous travaillons en commun pour la création d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) mutualisé. L'avenir de nos deux communes est lié. Il faudra donc, y compris en matière de vie commerciale, travailler ensemble c'est à dire pour le bien des deux communes et de chacune d'elles, donc d'Hérimoncourt ! L'avenir commercial de chaque commune devra donc être soutenu collectivement.

De vrais copains de 30 ans

Composition du bureau il y a 30 ans
président : JACKY LUTZ
vice président : DANIEL SCHEPARD
secrétaire: ALAIN GOULLIER
secretaire adjoint : JEAN ARNOLD
trésorier : PIERRE CUENIN
trésorier adjoint : ANTOINE NEGRI
responsables des entrainements et equipe :
JACKY SCHEPARD et ALAIN ROYET

Composition du bureau à ce jour
Président : Alain GOULLIER
Vice-président : Alain ROYET
Secrétaire : Daniel GOULLIER
Secrétaire adjoint : Dominique Jacquard
Trésorier : Claude MELIERES
Trésorier adjoint : Daniel REMUSAT

Avoir 30 ans, c'est être encore jeune mais pour une association c'est un bel âge. Née en octobre 1981, l'association des Anciens Footballeurs d'Hérimoncourt fêtera cette année ses 30 ans. Créée par une bande de copains elle était destinée à entretenir leur amitié et trois décennies plus tard le but est atteint puisqu'avec près d'une quarantaine d'adhérents, l'association se porte toujours aussi bien, et reste soudée autour de son président Alain Goullier.

Tous les dimanches matin à partir de 10h, les anciens se retrouvent avec quelques amis au stade Prudat, soit avec un ballon soit avec des boules de pétanque, histoire d'entretenir leur forme.

Fin février 2010, une bonne partie des adhérents se sont retrouvés, comme toutes les années, aux Emibois en Suisse, pour un séjour de 3 jours, en famille, avec leur cuistot Jeannot qui soigne leur appétit. Pour marquer les 30 ans de l'association, un peu en avance, un magnifique gâteau représentant un stade de foot a été partagé par la bande de copains.
Durant cette traditionnelle escapade en Suisse, les anciens du foot ont préparé leur anniversaire tout en jouant aux cartes et en visionnant un film retraçant ces 30 années passées : à la réalisation Dada, à la production Dom.

Un jeu de piste nécessitant 2 heures de marche en pleine nature a également été organisé, histoire d'éliminer quelque peu les petits plats de Jeannot.

Le 24 septembre prochain un voyage sera organisé en bus à Strasbourg avec visite du Centre Ville, balade en bateau, et soirée-repas au cabaret Royal Palace à Kirwiller, pour remercier tous ceux qui, durant ces 30 années, ont toujours répondu présents pour travailler à l'organisation des manifestations, pour soutenir les copains dans les moments difficiles, et ainsi construire ces belles années de profonde amitié.

Cette association finance intégralement ses moments de convivialité ; pour cela elle organise chaque année un certain nombre de manifestations qui connaissent toutes un vif succès. D'ici la fin de cette année seront organisés le concours de pétanque fin août et un loto le 25 octobre avec une petite innovation puisque de nouveaux cartons seront utilisés (1 plaque comportera 12 cartons).

Pour toute question concernant cette association, vous pouvez vous adresser à Daniel Goullier : Tél. 06 82 57 01 14.